

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2017

Convocations adressées le 11 octobre 2017

ORDRE DU JOUR

- *Elections partielles sénatoriales : Désignation des délégués*
- *Décisions modificatives du Budget Principal 2017*
- *Infos et questions diverses*

L'an deux mil dix-sept et le jeudi dix-neuf octobre, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à dix-huit heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.

Etaient présents : M. Vincent AHÜ, Mme Aline GALLY, Adjoint ;
Mmes Bernadette BARBIER, Isabelle DOMINJON Monique OTTELET ;
Mrs Bernard DEVELEY, Pascal FEVRE , Eric MANACH,

Absents excusés :

Absents : -

Secrétaire : M. Vincent AHÜ



ELECTIONS PARTIELLES SENATORIALES : Désignation des délégués

Visa Préfecture le :

Mise en place du bureau électoral :

M. Maurice MOCQUOT, Maire, a ouvert la séance.

M. Eric MANACH a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

*Le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré **neuf** conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.*

*Le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir **Mmes Monique OTTELET, Bernadette BARBIER, Aline GALLY et M. Vincent AHU.***

ELECTION DU DELEGUE :

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ou d'un seul bulletin plié du modèle uniforme. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe (ou le bulletin) que le conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins ou enveloppes déclarés nuls par le bureau, qui comprennent les bulletins blancs, ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion (bulletin blanc, bulletin ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel le votant s'est fait connaître, enveloppe vide). Ces bulletins ou ces enveloppes annexées avec leurs bulletins sont placés dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

❖ **Résultat du 1^{er} tour du scrutin :**

- Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	-
- Nombre de votants (enveloppes déposées) :	<u>9</u>
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	<u>0</u>
- Nombre de votes blancs	<u>1</u>
- Nombre de suffrage exprimés :	<u>8</u>
- Majorité absolue :	<u>6</u>

❖ **Ont obtenu :**

- MOCQUOT Maurice : 8 voix

- M. Maurice MOCQUOT né le 02/04/1954 à LYON 2^{ème}
Adresse : 1 rue du Puits Cageot – 89144 VARENNES
a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

ELECTION DES SUPPLEANTS :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, à l'élection des suppléants.

❖ **Résultat du 1^{er} tour du scrutin :**

❖ Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	-
❖ Nombre de votants (enveloppes déposées) :	<u>9</u>
❖ Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	<u>0</u>
❖ Nombre de votes blancs	<u>0</u>
❖ Nombre de suffrage exprimés :	<u>9</u>
❖ Majorité absolue :	<u>6</u>

❖ **Ont obtenu :**

- OTTELET Monique : 9 voix
- GALLY Aline : 9 voix
- AHÜ Vincent : 8 voix

En application de L. 288 du code électoral, l'ordre des suppléants a été déterminé successivement par l'ancienneté de l'élection (élection au premier ou au second tour), puis, entre les suppléants élus à l'issue d'un même tour de scrutin, par le nombre de suffrage obtenus, puis, en cas d'égalité de suffrages, par l'âge des candidats, le plus âgé étant élu.

- Mme. Monique OTTELET née le 27/02/1939 à BEREKEM STE AGATHE - BELGIQUE
Adresse : 27 Grande Rue – 89144 VARENNES
a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.
- Mme. GALLY Aline née le 01/05/1972 à AUXERRE
Adresse : 7 Grande Rue – 89144 VARENNES
a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.
- M. AHU Vincent né le 16/05/1972 à AUXERRE
Adresse : 30 Grande Rue – 89144 VARENNES
a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET PRINCIPAL 2017

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits aux comptes suivants :

- **Amortissement de la subvention Carte Communale** :
 - Ajouter 2 900.- € au compte 777 par prélèvement au compte 6419
 - Ajouter 2 900.- € au compte 13912 par prélèvement au compte 020
- **Contribution du SDIS 2016** :
 - Ajouter 1 600.- € au compte 6553 par prélèvement au compte 61521
- **Prêt FCTVA – remboursement des Intérêts** :
 - Ajouter 500.- € au compte 66111 par prélèvement au compte 60633
- **Travaux extension et raccordement assainissement** :
 - Travaux extension assainissement :
 - SCI LEME : Ajouter 8 300.- € au compte 2318
 - Travaux raccordement assainissement :
 - SCI LEME, M. et Mme COQUILLE, Mme Brigitte BARBIER : Ajouter 5 200.- € au compte 2315
 - Pour la totalité des travaux assainissement : on ajoute 13 500.- € au compte 1641 pour équilibrer le budget en investissement.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

**** Réfection de la salle du conseil municipal** : Le Maire présente le devis de l'entreprise BROUSSEAU Mickaël pour la réfection de la salle du conseil municipal pour un montant de 3 918.- € HT avec option revêtement de sol si nécessaire 1 913.87 € HT.

Le Conseil Municipal souhaite avoir un devis pour le changement des luminaires.

Visa Préfecture le :

**** Cours derrière la mairie** : Le Maire propose de retirer les cailloux pour les remplacer par un apport de terre pour engazonner toute la surface.

**** SIVOS** : Le Maire informe le Conseil Municipal du compte rendu de la réunion du SIVOS sur les décisions prises vis-à-vis de la Communauté de Communes.

Visa Préfecture le

**** Station de traitement** : Le Maire informe le Conseil Municipal des solutions techniques proposées relative au canal de comptage venturi.

**** Pompe à bras** : Mme Aline GALLY informe le Conseil Municipal de la proposition de convention entre la Mairie et M. ROTH pour la restauration de la pompe à bras actuellement conservée à Varennes.

**** Tombe du Capitaine FOURNIER** : Mme Bernadette BARBIER fait une remarque sur la détérioration de la tombe du Capitaine FOURNIER.

**** Publicité du SDEY (Syndicat Départemental d'Electricité de l'Yonne)** : Mme Bernadette BARBIER demande une information relative aux publicités du SDEY.

La séance a été levée à 19h40.

Varennes, le 20 octobre 2017

Le Maire,

Maurice MOCQUOT